

des Princes &c. Novembre 1740. 357

Reine des deux Siciles, qui a mis au monde une Princesse. L. M. Pol. ont reçu là-dessus les complimens des Ministres & de la Noblesse, & vers le midi elles assisterent au *Te Deum*, qui fut chanté à cette occasion dans l'Eglise de la Cour. L. M. partirent le 22. de *Dresde* pour se rendre à *Varsovie*, d'où l'on apprend qu'elles y sont arrivées le 27. du même mois en parfaite santé, & que le 3. Octobre on a fait en la maniere accoutumée l'ouverture de la Diette générale des Etats du Royaume de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **Q**UOIQUE nous ayons conduit l'Article de France dans nos derniers mémoires jusques au 5. Septembre, nous n'y avons cependant pas fait mention d'un Arrêt du Parlement de Paris qui a paru dès le premier du même mois; parce que l'on pouvoit en prévoir qu'il auroit des suites, dont il seroit bon de faire en même-tems le rapport. L'Arrêt du Parlement porte suppression d'un Imprimé intitulé, *Instruction Pastorale de Mr. l'Evêque Duc de Laon, sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard de ceux qui sont noiroirement rebelles à la Constitution Unigenitus*: Et de plus, le Parlement y fait défenses de faire aucuns actes ni écrits autorisans le refus des Sacremens & de Sepulture Ecclesiastique, sur le fondement de l'appel de la Constitution Unigenitus. Mais cet Arrêt du Parlement

de